

Coordonnateur des systèmes de sécurité incendie

RNCP30383 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	344n, 230p
Formacode(s)	22295, 42891, 42872
Code(s) ROME	H1207, H1302, H1101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	17/04/2023

Certificateur(s)

AXELM CONSEILS · SIRET : 82981595000029<https://si-groupe.com/>**SECURITE INCENDIE IDF · SIRET : 50905949900038**

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
SECURITE INCENDIE IDF	50905949900038	Former et organiser l'évaluation
SI-FIPS	88100107700026	Former
SI. PARIS EST	88785851200023	Former
SI.REGION PACA	88383015000024	Former
STRAIGHT LINE FORMATION	89494741500010	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Coordonnateur (trice) des systèmes de Sécurité Incendie, aussi nommé(e), Coordinateur SSI, exerce seul une mission d'ingénierie concernant la validation et la conformité des systèmes de sécurité incendie installées dans les Etablissements ERP, IGH, ou de + de 50 personnes relevant de la législation du travail (Code du Travail...).

Ses domaines de Compétences sont décomposés en 4 blocs d'activités qui regroupent chacune une liste de tâches importantes pour la bonne réalisation de ses missions :

Bloc 1 :Conseils et études avant travaux : (en Phase de Conception)

Bloc 2 :Suivis des travaux : (Pendant la Phase Réalisation)

Bloc 3 : Réception et fin de travaux : (La Phase de Réception)

Bloc 4 : Prévention et sécurité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de:

C1. Planifier les projets de coordination lors de l'implantation d'une installation de détection,

C2. Analyser les risques liés à l'établissement et à ses activités,

- C3. Préconiser le matériel adapté aux risques,
- C4. Etablir les échanges avec bureau prévention des sapeurs-pompiers,
- C5. Déterminer et implanter les zones de mise en sécurité sur plan,
- C6. Apporter un rôle de conseil et matière générale de sécurité (désenfumage, cloisonnement, électricité,...).
- C7. Assister et conseiller la Maîtrise d'œuvre,
- C8. Animer les réunions de chantiers en lien avec sa mission,
- C9. Etudier les plans d'architectes,
- C10. Etablir le tableau de corrélation des différents dispositifs actionnés en rapport avec le Zoning effectué en phase de conception,
- C11. Orchestrer la liaison entre les différents intervenants : Maître d'œuvre, maître d'ouvrage, bureaux d'études et de contrôles, ainsi qu'entre les entreprises intervenantes,
- C12. Répondre aux interrogations et questions techniques des différents installateurs.
- C13. Procéder aux essais réels et autocontrôles des installations,
- C14. Rédiger le dossier d'identité du SSI,
- C15. Rédiger le procès-verbal de réception des matériels,
- C16. Assister le maître d'ouvrage durant la visite de réception de la commission de sécurité.
- C17. Rédiger une notice de sécurité,
- C18. Rédiger un plan de prévention,
- C19. Procéder à un audit complet des installations de sécurité,
- C20. Rédiger un rapport d'audit,
- C21. Proposer les solutions compensatoires aux problèmes liés à la sécurité,
- C22. Choisir les entreprises agréées et installateurs,
- C23. Veiller au respect des obligations réglementaires et législatives relatives à la sécurité des biens et des personnes.

Blocs de compétences

RNCP30383BC01 — Conseils et études avant travaux : (en phase de conception)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Planifier les projets de coordination lors de l'implantation d'une installation de détection,
- Analyser les risques liés à l'établissement et à ses activités,
- Préconiser le matériel adapté aux risques,
- Etablir les échanges avec bureau prévention des sapeurs-pompiers,
- Déterminer et implanter les zones de mise en sécurité sur plan,
- Apporter un rôle de conseil et matière générale de sécurité (désenfumage, cloisonnement, électricité,...).

Modalités d'évaluation :

Etude et analyse de plans avec création de documents lors de la mise en place d'une situation professionnelle

Temps de travail sur table : 120 min

Une attestation sera délivrée suite à la validation de ce bloc d'activité

RNCP30383BC02 — Réception et fin de travaux : (La phase de réception)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Procéder aux essais réels et autocontrôles des installations,
- Rédiger le dossier d'identité du SSI,
- Rédiger le procès-verbal de réception des matériels,
- Assister le maître d'ouvrage durant la visite de réception de la commission de sécurité.

Modalités d'évaluation :

Entretien oral devant le Jury

Temps de présentation : 20 à 25 min

Une attestation sera délivrée suite à la validation de ce bloc d'activité

RNCP30383BC03 — Suivis des travaux : (Pendant la phase réalisation)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

Assister et conseiller la Maîtrise d'œuvre,

Animer les réunions de chantiers en lien avec sa mission,

Etudier et Lire les plans d'architectes,

Etablir le tableau de corrélation des différents dispositifs actionnés en rapport avec le Zoning effectué en phase de conception,

Orchestrer la liaison entre les différents intervenants : Maître d'œuvre, maître d'ouvrage, bureaux d'études et de contrôles, ainsi qu'entre les entreprises intervenantes,

Répondre aux interrogations et questions techniques des différents installateurs.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire à Choix Multiples

de 40 questions

Temps de réalisation : 40 min

Une attestation sera délivrée suite à la validation de ce bloc d'activité

RNCP30383BC04 — Prévention et sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

Rédiger une notice de sécurité,

Rédiger un plan de prévention,

Procéder à un audit complet des installations de sécurité,

Rédiger un rapport d'audit,

Proposer les solutions compensatoires aux problèmes liés à la sécurité,

Choisir les entreprises agréées et installateurs,

Veiller au respect des obligations réglementaires et législatives relatives à la sécurité des biens et des personnes.

Modalités d'évaluation :

Création de documents professionnels

Temps de présentation : 15 à 20 Minutes

Une attestation sera délivrée suite à la validation ce bloc d'activité

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Coordonnateur des systèmes de Sécurité Incendie, aussi nommé, Coordinateur SSI, exerce une mission d'ingénierie concernant la validation et la conformité des systèmes de sécurité incendie installées dans les Etablissements concernés :

Les ERP (Etablissements Recevant Du Public),

Les I.G.H. (Immeubles De Grande Hauteur),

Les établissements de plus de 50 personnes relevant de la législation du travail (Code du Travail)...

Son intervention est rendue obligatoire par la réglementation en Sécurité Incendie et les normes matériels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coordonnateur SSI - Coordinateur SSI - Responsable sécurité incendie

bureau d'études - Installateur en détection incendie - Ingénieur sécurité incendie

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).

- Arrêté du 30 décembre 2011 portant règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique

- Normes françaises NFS 61-931, NFS 61-932 ,NFS 61-933, NFS 61-970, EN 54

- La Circulaire du 04 mars 2009 du Ministère de l'Intérieur

Extrait de la norme française NF S 61-932 § 12 :

Dossier d'identité du S.S.I.

Afin de permettre la réception du S.S.I. ainsi que son exploitation future, un dossier technique dénommé " Dossier d'Identité du S.S.I. " doit être ETABLI PAR LA PERSONNE CHARGEE DE LA COORDINATION. Ce dossier doit comporter, au minimum, les informations suivantes :

- Zones de détection (ZD) avec identification des détecteurs et/ou des déclencheurs manuels (DM) correspondants ,
- Zones de mise en sécurité (ZS) avec identification des Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS) ,
- Zones de diffusion d'alarme (ZA) avec identification des diffuseurs d'alarme sonore (DS) et/ou des blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS) , ...

Toute installation (y compris extension ou modification d'installation) doit faire l'objet d'une visite de réception en présence de l'utilisateur et des installateurs ou de leurs représentants désignés. Cette réception a pour but de contrôler la conformité du S.S.I. avec la présente norme et les spécifications figurant dans le Dossier d'Identité. La réception du S.S.I. doit faire l'objet d'un procès-verbal...

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 662 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 165
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le Jury sera composé au minimum de 3 personnes:

1 président : Qui est obligatoirement un(e) professionnel(le) en activité et ayant 3 ans d'expérience minimum dans sa fonction.

+ 2 Jurys (employeurs ou salariés) qui sont tous des professionnels de la sécurité privée en activité, employeurs ou salariés titulaire d'une des qualifications suivante et n'étant pas intervenu au cours de la formation.

(Ceci en respectant au plus juste la parité Homme/Femme)

- 1 Formateur spécialisé en Sécurité Incendie, (Exemple titulaire du MSSSI, autre que le Formateur de la session),
- 1 à 2 Coordonnateurs SSI confirmés ayant minimum 2 années d'expérience dans leurs fonctions,
- 1 à 2 Titulaires de la Certification de Chef de Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes SSIAP3 à jour de leurs recyclages, ayant minimum 2 années d'expérience dans ce type de missions,
- 1 à 2 représentants d'une société d'installations en Systèmes de Sécurité Incendie (DEF, ERIS, CHUBB...), ayant minimum 2 années d'expérience dans ce type de missions.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Jury sera composé au minimum de 4 personnes :

1 président + 3 Jurys (employeurs ou salariés).

Les modes de désignations du président de jury et des 3 autres jurys, se font de manières identiques aux autres cas d'examens hors VAE.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 262 €
Selon la branche	7 000 € – 7 500 €
Prise en charge	Branches concernées
7 262 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 349 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 200 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 000 €	CPNE Branche Caoutchouc

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	17/04/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP20442

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://si-groupe.com/nos-formations/coordonnateur-des-systemes-de-securite-incendie-cssi/>

Fiche officielle (France Compétences)

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	86
Parcours menés à terme	86
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 06/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	200
Montant total engagé	496 664 €
Coût moyen par dossier	2 483 €
Durée moyenne	73 h
Période	01/2020 – 04/2023
France compétences	91 %
France Travail	4 %
Entreprise	3 %
Reste à charge titulaire	2 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.